



Lettre envoyée le 10 janvier 1997 à Jean-François  
Leuba, Président de l'Assemblée interjurassienne

Tavannes, le 10 janvier 1997

Jean-François Leuba  
Président de l'Assemblée interjurassienne  
Les Chabriols, rte Corniche  
1605 Chexbres

**M**onsieur le Président,

Vous venez d'accéder à la présidence de l'Assemblée interjurassienne. Nous osons croire que c'est en vue d'un règlement définitif du conflit jurassien que vous avez accepté cette lourde tâche.

Par la présente, nous tenons à vous informer que la jeunesse jurassienne n'a plus d'illusion quant à la capacité réelle de cette institution à trouver une solution à la question jurassienne. En conférence de presse, à l'occasion de la dernière Fête de la jeunesse jurassienne, nous en avons expliqué les raisons : absence de pouvoir de décision et des députés bernois inféodés à Berne ! Nous vous remettons ci-joint une copie de ce texte.

Nous vous rendons attentif que tout enlèvement de la question jurassienne la remettra aussitôt à l'avant-scène politique suisse. Car vous comprendrez qu'après tant d'années de brimades bernoises, la patience des Jurassiens est à bout !

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Blaise Willemin  
Animateur principal du Groupe Bélier

Annexe : ment.